

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Plan pauvreté : convention relative à l'expérimentation d'un lieu d'accueil spécialisé pour les travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA entre le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Accès conseil.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département a proposé à l'Etat d'expérimenter un nouveau dispositif de suivi et de contractualisation des bénéficiaires du RSA (BRSA) ayant le statut de travailleur indépendant, par des professionnels de l'entrepreneuriat.

Cette action s'inscrit dans les priorités de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021 entre l'Etat et le Département.

Le projet est porté par l'association Accès conseil, spécialisée dans l'accompagnement des entrepreneurs.

Plus de 5 000 travailleurs indépendants sont allocataires du RSA dans le département des Bouches-du-Rhône. L'association Accès conseil propose d'expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement en vue d'une insertion durable, via un lieu d'accueil dédié.

Ce lieu d'accueil a pour but :

- d'accueillir, d'informer et d'assurer l'accompagnement de ce public spécifique dans son parcours d'insertion formalisé dans le contrat d'engagement réciproque ;
- d'apporter un regard professionnel sur la trajectoire et les perspectives de l'entrepreneur ;
- de mobiliser les moyens nécessaires aux besoins spécifiques des travailleurs indépendants ;
- d'assurer la déclaration de ressources en adéquation avec les revenus réels des personnes.

Ce sont 400 à 480 BRSA qui seront concernés par cette expérimentation qui se déroule sur l'ensemble du territoire départemental.

L'action est assurée par 4 conseillers à temps plein. Chaque conseiller accompagnera entre 100 et 120 BRSA.

Aussi, il est proposé d'expérimenter cette action du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Ce rapport concerne le financement de l'association accès conseil pour un montant de 215 165 € cofinancés dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'Etat et le Département, dont 107 582,50 € représentent la participation de l'Etat.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL